ARRANGEMENT DE MADRID CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES ET PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT DÉCISION DÉFINITIVE CONSÉCUTIVE À UN REFUS

notifée au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid ou du Protocole de Madrid

I.	Office qui notifie la décision définitive:	Office de la propriété industrielle de la République tchèque Antonína Čermáka 2a, 160 00 Praha 6 République tchèque
II.	No de l'enregistrement international faisant l'objet de la décision définitive: 1535835 No de l'enregistrement de base: 159655	
III.	Nom du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet de la décision définitive: RETARGETING BIZ SRL, Sector 2 București, RO	
IV.	 ✓ La marque est refusée pour tous les plants la marque est protégée pour tous les plants la marque est admise pour les produit 	produits et/ou services
V.	Date à laquelle la décision définitive a été Date à laquelle la décision est devenue dé Référence de l'Office No: 254159	•
VI.	Signature ou sceau officiel de l'Office qu	ni notifie la décision définitive: